

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Gentilly (94250)

Réponses de Patricia Tordjman, au nom de la liste « Ensemble et engagé.e.s pour Gentilly avec Patricia Tordjman »

– le 16/02/2020 à 15:12 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : par exemple PVC

Oui, mais ce sont des axes du CD94, ils ont déjà commencé la rd127 et la rd 126 à notre demande.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : notamment est-ouest

Oui ville 30 initié sur ce mandat.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Paris, Montrouge, Arcueil, KB.

Oui ville 30 initié sur ce mandat

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. au quartier de la Reine Blanche, au Plateau, au Centre ville

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Une mesure qui marche en particulier pour faire respecter la ville 30 est de repenser le plan de circulation pour que "mon quartier ne soit pas un raccourci"

Oui ville 30 initié sur ce mandat

Action n°8 : je ne m'engage pas

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. rue Dr. Ténine, rue Romain Rolland devant l'Ecole Lamartine, rue Jean Louis devant l'Ecole P&M Curie, rue M. Berthelot à l'école Courbet

C'est un sujet qui devra être discuté avec les Gentilléens et les conseils de quartier pour approbation.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Oui ville 30 initié sur ce mandat

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Ou même tout simplement supprimer la circulation à toute heure devant les écoles.

Sujet à discuter car morphologie de la ville à prendre en compte. Sur le sens des circulation et les transits obligatoires (transports en commun, véhicules de secours...)

Action n°11 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

C'est un sujet qui devra être discuté avec les Gentilléens, un comité du stationnement et les conseils de quartier pour approbation.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo gare RERB et future ligne 14.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

C'est un sujet qui devra être discuté avec les Gentilléens et les conseils de quartier pour approbation.

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°16 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Vélib déjà en place pour les Gentilléens.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°20 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous proposons une maison des associations et des services publics. L'association aura toute sa place.

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Il existe déjà des vélos au service des sports qui sont mis à disposition pour des cycles d'apprentissage en direction des écoles. Nous poursuivrons l'effort. Nous organisons et délivrons un permis vélo à toutes les classes de CM2.

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous équipons déjà nos services municipaux de vélos électriques pour faciliter les trajets intramuros. Nous poursuivons nos efforts dans ce domaine.

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Il existe déjà des vélos au service des sports qui sont mis à disposition pour des cycles d'apprentissage en direction des écoles. Nous poursuivrons l'effort. Nous organisons et délivrons un permis vélo à toutes les classes de CM2.

Commentaires généraux

Nous avons initié sur cette mandature la ville 30. Ce projet a été piloté et mis en œuvre par un conseiller municipal dédié au projet. Le projet sera discuté dans tous les quartiers pour sa mise en œuvre effective sur toute la ville lors du prochain mandat.